

PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François

Date de convocation : 28 mai 2026

Étaient présents :

M. ALLEAU Dimitri, Mme BAILLARGUET Emilie, M. CHAPUY Bernard, Mme FLOURIOT Gwenaëlle, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine

Procuration :

Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte donne pouvoir à M. PLOQUIN Denis
Mme CALI Fabienne donne pouvoir à Mme TEILLET Karine
M. GIRAUD Romuald donne pouvoir à M. RIVIERE Jacky
Mme JEANNERET Véronique donne pouvoir à M. SALANON Jean-François
M. MOREAU Mathieu donne pouvoir à Mme OUVRART Sandrine

Était absent :

Étaient excusés :

M. BARRAUD Alexis, Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte, M. BOUILLEAU Hugo, Mme CALI Fabienne, M. GIRAUD Romuald, Mme JEANNERET Véronique, M. MOREAU Mathieu, M. MICHAUD Ludovic, Mme ROLLAND Christelle

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice : 19	Présents : 10	Nombre de suffrages : 15

Ordre du jour

1 - Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

M. Jean-François SALANON, Maire, indique que le quorum est atteint et déclare la séance du Conseil Municipal ouverte.

Mme Sandrine OUVRART a été désignée secrétaire de séance.

Numéro interne de l'acte : 2026-62

Objet : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

;

Vu la circulaire NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 22 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Denis PLOQUIN, M. Jacky RIVIÈRE, M. ALLEAU Dimitri, Mme Émilie BAILLARGUET.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

La liste a été déposée et enregistrée sous le nom « Agir ensemble pour Plaine-d'Argenson »

La liste est composée comme suit :

1.	SALANON Jean-François	Délégué
2.	TEILLET Karine	Déléguée
3.	PLOQUIN Denis	Délégué
4.	OUVRART Sandrine	Déléguée
5.	RIVIERE Jacky	Délégué
6.	FLOURIOT Gwenaëlle	Suppléante
7.	CHAPUY Bernard	Suppléant
8.	BONNAUD-TOUCHARD Brigitte	Suppléante

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs : 0
- bulletin nul : 0
- suffrages exprimés : 15

A obtenu : la liste « Agir ensemble pour Plaine-d'Argenson » : 15 voix

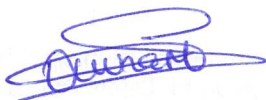
Monsieur le maire proclame les résultats définitifs : la liste « Agir ensemble pour Plaine-d'Argenson » obtient 5 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants.

Les élus sont les suivants :

Nom et prénom		Nombre de voix
SALANON Jean-François	Délégué	15
TEILLET Karine	Déléguée	15
PLOQUIN Denis	Délégué	15
OUVRART Sandrine	Déléguée	15
RIVIERE Jacky	Délégué	15
FLOURIOT Gwenaëlle	Suppléante	15
CHAPUY Bernard	Suppléant	15
BONNAUD-TOUCHARD Brigitte	Suppléante	15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

La secrétaire de séance,
Mme Sandrine OUVRART



Le Maire,
M. Jean-François SALANON

